Document généré le 14 juil. 2025 19:53

Téoros
Revue de recherche en tourisme

Le macro-inventaire du patrimoine
Enfin, l'espoir de voir refleurir de beaux paysages

Jean Désy

Volume 5, numéro 1, mars 1986

Tourisme et régions

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1080591ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1080591ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)
1923-2705 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Désy, J. (1986). Le macro-inventaire du patrimoine : enfin, l'espoir de voir refleurir de beaux paysages. *Téoros*, *5*(1), 26–27. https://doi.org/10.7202/1080591ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 1986

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Enfin, l'espoir de voir refleurir de beaux paysages

Le macro-inventaire du patrimoine

*par Jean Désy**

Une vaste opération de sauvetage...

Voici, comme entrée en matière, quelques points de repère de l'itinéraire récent du ministère des Affaires culturelles du Québec et qui a de quoi impressionner par ses résultats tangibles.

1972:
Adoption de la loi sur les biens culturels, qui consacre la nécessité de produire un inventaire "des biens culturels susceptibles d'être reconnus ou classés".

1974:
Création de la Direction générale du patrimoine. Point de départ d'un programme d'inventaire élargi (architecture, ethnologie, oeuvres d'art archéologie).

1977:
Déclenchement du programme de macro-inventaire conçu comme outil d'inventaire, d'analyse, de synthèse et de planification des lieux et des biens culturels de tout le territoire québécois, dégageant ainsi une vision globale de la richesse patrimoniale du Québec.

1983:
Début de l'exposition itinérante: "L'aménagement, l'urbanisme et le patrimoine".

1985:
Publication par le Service du patrimoine du MAC, de cet excellent guide général: **Le macro-inventaire du patrimoine québécois**, devancé de deux ans par un second, plus spécifique: **L'aménagement, l'urbanisme et la patrimoine... une harmonie nouvelle à rechercher**[1]. Et bien sûr, entre temps, consignation de 250,000 photographies dans 94 rapports destinés aux MRC, des centaines de répertoires, fichiers, pré-inventaires, études et expertises, cartes à toutes échelles...!

Les quelques pages qui suivent tenteront de faire un tour rapide du nouvel instrument mis au point par le MAC et d'entrevoir le

*Jean Désy est professeur de géographie au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi.

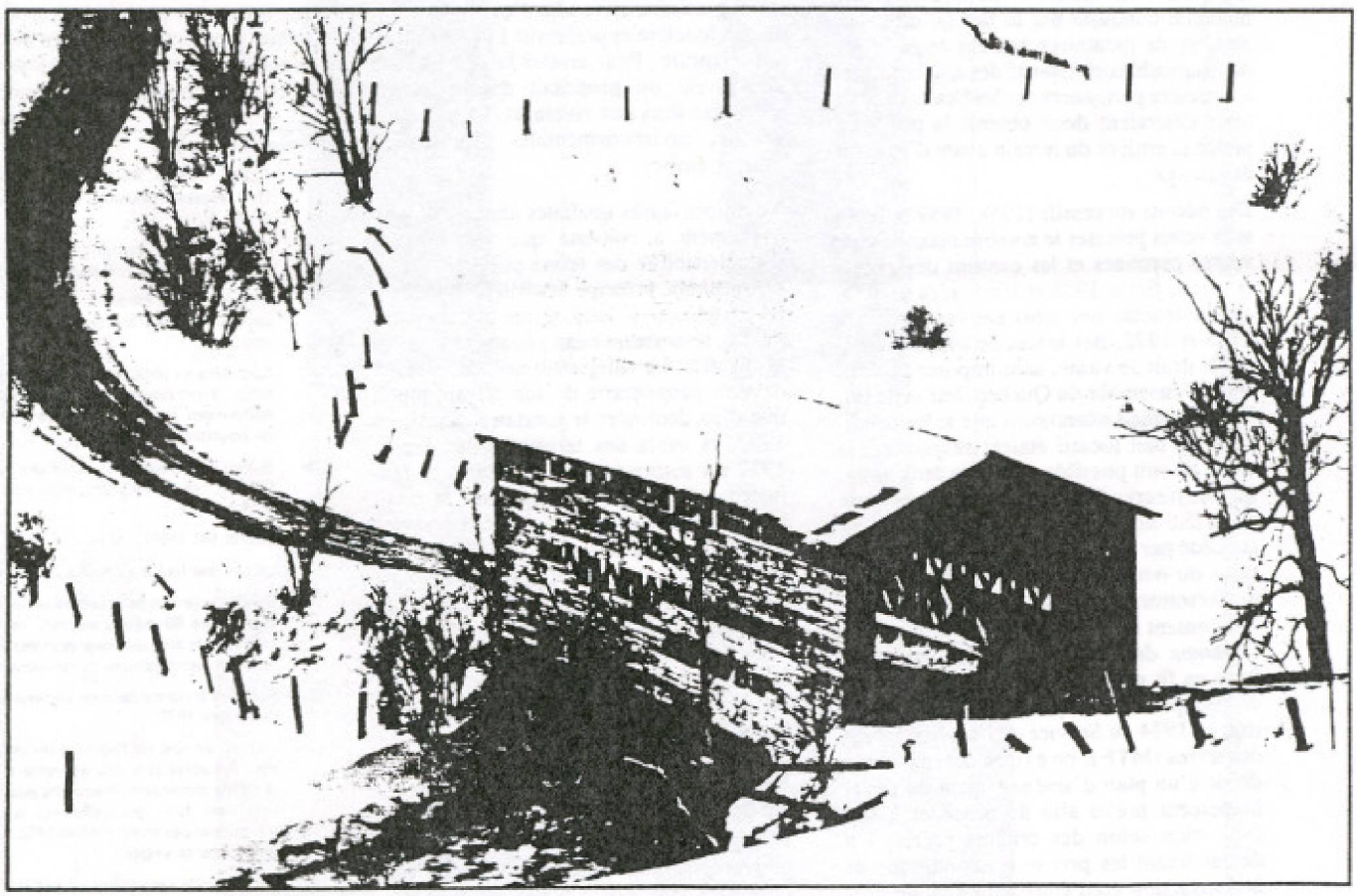

Le macro-inventaire, un instrument privilégié de découverte, de protection et de mise en valeur du patrimoine.

pourquoi et le pour qui de son existence, de même que le mode d'emploi possible.

De fait, le macro-inventaire comprend six volets: l'histoire, l'archéologie, l'ethnologie, l'architecture et l'art religieux, l'inventaire et l'analyse du paysage architectural régional, mais aussi urbain (Montréal, Québec et Trois-Rivières). On a donc réussi, en l'espace de six ou sept ans, à identifier, localiser, photographier, ficher et cartographier l'ensemble des lieux et des biens culturels québécois d'une bonne valeur patrimoniale! Et cette information est accessible et actuelle. C'est dire en d'autres termes, que les intervenants touristiques, entre autres, disposent d'un outil inégalable d'évaluation d'une partie déterminante de l'offre touristique... ou qui devrait le devenir impérativement! Nous pouvons maintenant feuilleter à loisir l'album de famille du Québec pré-historique dans ses *"artefacts"* visibles, nous pouvons consulter le fichier des empreintes visibles et remarquables, dans le paysage, du Québécois en fête, en deuil, en prière, au travail ou retranché dans sa maison. Si ce n'est pas là une matière première essentielle au développement et à l'aménagement des régions touristiques, qu'est-ce donc alors?

Notre patrimoine menacé de disparition

Cette question nous amène à réfléchir trente secondes sur le pourquoi d'une telle entreprise. Allons-y sans détour: depuis une quarantaine d'années, le paysage architectural du Québec *"fout le camp"*. Il suffit d'ouvrir un oeil le moindrement critique sur la dégradation scandaleuse du cadre bâti de l'environnement, pour constater qu'au rythme où vont les choses, la laideur de l'habitat l'emportera sur la splendeur du paysage naturel! La moitié du Québec résidentiel en milieu rural s'est enveloppé de l'affreux "clapboard" d'aluminium ou de vinyle blanc, sept pouces de large, défigurant ainsi certains joyaux architecturaux. Le bungalow de banlieue s'installe en maître dans tous les rangs, le mauvais goût, le laisser-faire sinon la bêtise règlent habituellement la poussée irrésistible des styles et des matériaux modernes, sans le moindre souci d'harmonie avec l'environnement et la tradition architecturale. Bref, cette charge un peu émotive[2], donc à la limite caricaturale, contre les pratiques urbanistiques actuelles, veut mettre en relief l'urgence de déterrer nos vraies valeurs patrimoniales, de les mettre en lumière et de proposer au moderne de se marier davantage à l'ancien. Pour le plus grand bien des régionaux, des régions qui se veulent touristiques et des touristes eux-mêmes.

Mais, plus précisément, de quelle manière le MAC propose-t-il d'utiliser ce macro-inventaire? La seconde partie de leur récente publication suggère presqu'une douzaine de "récupérations" possibles, dont au moins une touche plus directement au tourisme, mais toutes indirectement:

- Sauvegarder, mettre en valeur et sensibiliser au patrimoine.
- Mieux cerner les régions culturelles et développer des liens d'appartenance.
- Élaborer des thèmes et des circuits d'interprétation.
- Prévenir et minimiser les impacts environnementaux de grands projets.
- Préparer des schémas régionaux d'aménagement.
- Préparer des plans et des règlements municipaux d'urbanisme.
- Mettre au point des programmes ou des projets spéciaux de mise en valeur.
- Esquisser des répertoires et des guides ayant trait à la restauration (de bâtiments...).
- Faciliter l'attribution de statuts juridiques à des ensembles ou à des biens culturels.
- Faire un choix plus judicieux des études et des inventaires à venir.
- Susciter des perspectives intéressantes au plan de la recherche archéologique.

Un outil pour reconnaître nos régions culturelles

Signalons qu'à ce jour, plusieurs MRC et municipalités ont utilisé le macro-inventaire pour se conformer à l'article 11 de la loi 125, stipulant *"l'identification des territoires présentant un intérêt historique, culturel ou esthétique"*. Plusieurs guides de sensibilisation au patrimone se publient régulièrement ces derniers temps, témoignant souvent moins d'une préoccupation touristique prioritaire que d'un souci d'identification et d'appartenance régionale des habitants à leur territoire, dans une volonté de sensibilisation et de sauvegarde de notre héritage collectif[3]. Le Service du patrimoine suggère de dégager du nouvel outil, trois types d'itinéraires:

- Des circuits d'interprétation patrimoniale ayant pour thème et points d'attraction particuliers des phénomènes et des lieux d'intérêt majeur à l'échelle des régions culturelles.
- Des parcours urbains plus réduits se prêtant davantage à la circulation piétonne ou au transport en commun guidé.
- Des parcours intégrés de certains circuits culturels aux grands réseaux touristiques existants. La série au 1:250,000 du MER/MICT et ATR, dans 18 régions touristiques du Québec, intitulée: **Carte de tourisme et de plein air** illustre déjà les possibilités de ce côté.

En conclusion

Il nous apparaît donc que le macro-inventaire du patrimoine québécois se présente comme un instrument privilégié de découverte, de protection et de mise en valeur de cette plus-que-ressource qu'est le patrimoine. Partie de l'environnement, il peut occasionnellement constituer tout l'environnement. L'outil s'adresse à de multiples intervenants régionaux situés à des points stratégiques de la *"chaîne patrimoniale"*: élus et fonctionnaires des différents paliers de gouvernements, agences de voyage et bureaux de tourisme, promoteurs, constructeurs immobiliers, architectes et urbanistes, propriétaires de bâtiments anciens, mais aussi et surtout le citoyen-habitant de son *"pays"* d'appartenance. Pour qu'il retrouve ses racines, retrouve la beauté d'un paysage architectural et qu'il ne contribue jamais plus à banaliser, défigurer et déshumaniser notre héritage commun, capital-nature comme *"capital-en-murs."*.

Notes et références

(1) Gouvernement du Québec, **Le macro-inventaire du patrimoine québécois**. Québec, Les Publications du Québec. MAC, 1985, 150 pages.
L'aménagement, l'urbanisme et le patrimoine... une harmonie nouvelle à rechercher. Québec, MAC, 1983, 79 pages.

(2) Pour une démonstration plus complète sur ce sujet, voir un prochain article à paraître dans la revue **Trafic** vol. 2, no. 7. (le magazine du Saguenay-Lac-St-Jean): *De la misère des revêtements résidentiels.*

(3) MRC de Montmagny, **Une fenêtre sur notre histoire. Guide de sensibilisation au patrimoine de la MRC de Montmagny**. Québec, 1985, 65 pages.
MARTEL, Gaston. *Guide du patrimoine culturel touristique du Saguenay-Lac-St-Jean.* **Trafic**, vol. 2, no. 2-3, été 85, p. 11-52.

GAGNON, Gaston. **Le patrimoine immobilier de Chicoutimi**: Chicoutimi, service d'urbanisme, Ville de Chicoutimi, juin 1981, 78 p. + annexes.
PROVENCHER, Jean, **Le patrimoine agricole et horticole au Québec**. Québec, Commission des biens culturels du Québec, 1984, 94 pages.